

CHANDRA ARYA  
NEPEAN

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

CHANDRA ARYA  
NEPEAN

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

| CONSULTATIONS  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| Date   | Heure et durée<br>(heure de début<br>et de fin)                                    | Lieu de la consultation   | Nombre de personnes<br>présentes<br>(vous pouvez indiquer le<br>nombre de bénévoles et<br>d'employés présents) |
| 1. 19 août 2016  | De 17 h à 19 h   | 225 McClellan Rd<br>Nepean (Ontario) K2H 8N5                      | 175  |
| 2.   |  |   |  |
| 3.   |  |   |  |
| 4.   |  |   |  |
| <b>Forme :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement<br><input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député<br><input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert<br><input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses<br><input type="checkbox"/> Conférencier invité<br><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) |  |   |  |
| SUJETS ABORDÉS (sommaire)  |  |   |  |
| Modes de<br>scrutin : <input checked="" type="checkbox"/>  | Remplacement du<br>mode de scrutin<br>actuel : <input checked="" type="checkbox"/> | Participation électorale :<br><input checked="" type="checkbox"/> | Accessibilité et inclusion :<br><input checked="" type="checkbox"/>  |
| Vote<br>obligatoire : <input checked="" type="checkbox"/>  | Vote en ligne : <input checked="" type="checkbox"/>                                | Représentation locale :<br><input checked="" type="checkbox"/>    | Autre (veuillez préciser et<br>décrire ci-dessous) : <input type="checkbox"/>                                  |

### QUESTIONS DE DISCUSSION

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)**

La majorité des participants étaient d'accord pour dire que notre système majoritaire uninominal à un tour est un système défaillant et que des changements doivent y être apportés. Le système majoritaire uninominal à un tour a été caractérisé comme un système électoral non équilibré et injuste. Le nombre total de votes que reçoit un parti ne reflète pas adéquatement la représentation au sein du Parlement. De plus, le système majoritaire uninominal à un tour ne fonctionne pas avec le pluripartisme et les candidats sont élus à maintes reprises avec moins de 50 % des votes.

Toutefois, même si elles ne sont pas entièrement satisfaites avec notre système actuel, certaines personnes croient qu'il est préférable aux autres systèmes proposés. Malgré des failles évidentes dans notre système, un nouveau système électoral aurait ses propres problèmes.

*Veuillez faire parvenir au :*

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

Les systèmes proposés par la Bibliothèque du Parlement ont été présentés aux participants lors de la réunion.

Le système préférentiel : C'est le système utilisé en Australie. Certains électeurs estiment qu'il y aurait une augmentation du taux de participation puisque moins de votes seraient gaspillés. Ce système permettrait également d'élire un candidat avec une majorité des votes.

Le vote unique transférable : selon certains participants, les résultats de ce système offrent une bien meilleure représentation de l'intention des électeurs. Il y a toutefois des préoccupations par rapport aux exigences relatives au vote plus complexes ainsi qu'à la façon de déterminer le gagnant. La possibilité d'avoir plusieurs députés par circonscription pourrait être avantageuse, surtout de différents partis, permettant ainsi aux électeurs de visiter leur membre préféré. Des gens ont toutefois fait remarquer que les députés sont au service de tous les électeurs, peu importe leur allégeance politique.

La représentation proportionnelle : sous une forme ou une autre est la méthode préférée des électeurs. Le système de représentation proportionnelle mixte (SRPM) a été le plus apprécié par les participants. Le SRPM est jugé comme étant un bon moyen de régler les problèmes soulevés dans le système électoral actuel. Les électeurs seraient encore représentés par leur député, directement et localement, mais la Chambre serait aussi représentative du suffrage des Canadiens par le biais des députés supplémentaires.

Des préoccupations ont été exprimées quant à la façon d'établir les listes des partis. Certaines personnes préfèrent une liste ouverte avec laquelle elles pourraient voter pour l'ensemble des candidats au pays le jour de l'élection; d'autres préfèrent une liste fermée afin de garder l'élection simple. Mais d'une façon ou d'une autre, la liste devra être examinée soigneusement. La discussion a également porté sur la prolifération des petits partis qui ne s'intéressent qu'à une seule question. Même si aucune solution concrète n'a été trouvée, il est entendu que le seuil devrait être assez élevé pour que ces partis n'aient pas de sièges, sans être élevé au point d'exclure des partis légitimes.

Quant à la représentation proportionnelle en soi, la préoccupation soulevée concernait le fait que le manque de représentation directe serait problématique pour les électeurs ayant besoin d'aide. Les députés choisis pour représenter les électeurs ne seraient pas directement responsables de ceux dans leur circonscription. Ils seraient plutôt redevables envers le parti qui les a choisis sur la liste du parti.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

L'éducation a été soulignée à maintes reprises comme moyen pour encourager la participation des électeurs dans le processus démocratique. De nombreux électeurs ont reconnu que le manque de compréhension du processus électoral est un facteur qui contribue au faible taux de participation.

De plus, la raison pour laquelle tant d'électeurs choisissent de ne pas voter est que selon eux, leur vote a très peu de valeur. Le changement de système électoral pourrait aider à réduire cette apathie et à encourager plus d'électeurs à exercer leur droit de vote.

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

Les avis concernant le vote obligatoire étaient très partagés. Certaines personnes affirment que le vote devrait être obligatoire pour tous les Canadiens admissibles, et que ce devrait être appliqué. Il

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

pourrait s'agir d'imposer une pénalité pour ne pas avoir voté, ou d'offrir un avantage fiscal pour avoir voté. Puisque la lutte pour l'admission au suffrage pour tous existe depuis longtemps, elle devrait être utilisée pour tous ceux qui ont le droit de voter.

D'autres soulignent que le vote obligatoire n'est pas nécessaire. Que dans une société libre et démocratique, le gouvernement ne devrait pas empiéter sur le droit de voter. Qu'en décidant de ne pas voter, un citoyen émet l'opinion qu'il n'est pas satisfait avec le système actuel ou avec les candidats qui se présentent. Forcer les gens à aller voter pourrait faire en sorte qu'ils se désengagent davantage du processus politique et les décisions prises seront mal éclairées.

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Les commentaires sur le système de vote en ligne étaient partagés. Des électeurs disent que ce sera la nouvelle façon de voter et que cette méthode peut faire augmenter le taux de participation (surtout auprès des plus jeunes), il faut donc aller de l'avant.

Il y avait des inquiétudes par rapport à la sécurité et la confidentialité du vote en ligne. La technologie n'est peut-être pas encore assez évoluée pour garantir que les votes seraient enregistrés et totalisés adéquatement, sans erreurs. La question de confidentialité du bulletin de vote inquiète les gens. Aujourd'hui, tout ce qu'une personne fait sur Internet peut être retracé et le secret électoral devient une réelle préoccupation.

**D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

L'éducation de l'électorat a été soulignée à plusieurs reprises. Que ce soit pour le système actuel ou un autre, l'éducation électorale sur la politique devrait être une priorité afin de s'assurer que les électeurs prennent des décisions bien informées.

Quant à la tenue d'un référendum sur la réforme électorale, certains affirment qu'une décision aussi importante devrait être prise par l'ensemble de l'électorat. D'autres signalent que c'était un élément important de la plate-forme du parti libéral lors de l'élection en 2015 et qu'il y avait déjà un appui important pour un changement de système électoral.

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)**

En conclusion, il n'y a pas eu de consensus sur le choix d'un système électoral qui pourrait remplacer le système actuel. Bien qu'il soit évident pour la majorité des participants que le système majoritaire uninominal à un tour soulève des préoccupations, trouver un autre système pour le remplacer l'était moins.

La grande partie des commentaires reçus par les électeurs se concentrait sur le choix d'un système électoral pour remplacer l'actuel système majoritaire uninominal à un tour. Le système de représentation proportionnelle mixte a été le choix le plus populaire; la simplicité de la procédure de vote est semblable à la procédure de notre système majoritaire uninominal à un tour. La correction du déséquilibre entre le nombre de représentants élus et le vote populaire est un choix viable. La responsabilisation des députés sur les listes des partis préoccupe les participants.

Le vote unique transférable a été moins populaire, mais a quand même obtenu des appuis de nombreux électeurs. Le fait de pouvoir transférer les votes aux candidats de deuxième et de troisième choix signifie que tous les votes seraient attribués aux candidats élus. Toutefois, les procédures de vote plus compliquées et la détermination d'un seuil pour le nombre de votes nécessaires pour gagner n'étaient pas bien reçues.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

Les participants n'ont pas beaucoup parlé du vote préférentiel, mais il a quand même été choisi par quelques personnes. La préférence alternée permettrait au gagnant d'obtenir une majorité de votes de son électorat.

L'éducation sur la politique, les règles et les élections serait un bon moyen d'encourager la population à voter. Beaucoup de gens croient que leur vote ne vaut rien, mais une meilleure compréhension de l'impact du vote pourrait faire augmenter le taux de participation.

Le vote obligatoire ne fait pas l'unanimité. Alors que certains croient que l'admission au suffrage devrait être obligatoire, d'autres affirment que dans un pays libre, les citoyens ont le droit de ne pas voter pour démontrer leur insatisfaction.

**Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**

**Date : Le 14 octobre 2016**

**Signature du député**

**(Nom) : Chandra Arya**

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*